



ESAT Hors-murs (Établissement et Service d'Aide par le Travail) Ille-et-Vilaine

Offrir une passerelle vers l'emploi en milieu ordinaire



Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

■ ESAT Hors-Murs

Responsable de service : **Frédérique MARIA NICOL**

L' OBJECTIF

- Permettre l'accès à un poste de **travail adapté** en **milieu ordinaire** de travail dans les conditions favorables à l'**épanouissement** individuel

■ Les modalités d'accès

Public accueilli

Toute personne en situation de handicap âgée d'au moins 18 ans

Conditions d'admission

- Avoir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ainsi qu' une notification « ESAT » délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées 35
- Être motivé pour travailler en milieu ordinaire
- Être autonome dans ses déplacements

Délai d'accès

En fonction des capacités d'accueil du service



■ L'accompagnement

Identification des objectifs d'accompagnement

- Définir avec le bénéficiaire les objectifs spécifiques de son accompagnement sur le plan médico-social

Période d'essai au sein de l'ESAT Hors-Murs

- Réaliser un bilan initial des savoir-faire, des aptitudes physiques, des capacités intellectuelles et des compétences mobilisables
- Identifier avec le bénéficiaire ses contraintes et axes de progrès
- Favoriser l'intégration du bénéficiaire dans son environnement
- Mettre en place un suivi médico-social de la personne accompagnée

Mise à disposition en milieu ordinaire de travail

- Adapter le poste (horaires, durée, activités) aux capacités des personnes accompagnées
- Assurer un suivi régulier dans l'entreprise en lien avec le tuteur de proximité et les responsables RH

■ ESAT Hors-Murs

■ L'équipe encadrante

Une équipe pluridisciplinaire intervenant sur les champs professionnels, sociaux, médicaux, et para-médicaux

■ Les moyens mobilisés et modalités d'évaluation

- Des ateliers professionnels
- Des activités de soutien professionnel et extra-professionnel
- Des stages en entreprise
- Des mises à disposition

■ La durée et l'organisation

- Période d'essai d'une durée de 6 mois, éventuellement renouvelable une fois
- Mise à disposition d'une durée de 2 ans maximum au sein d'une même entreprise
- Contrat de soutien mis à jour annuellement par des objectifs personnalisés

■ La rémunération

La rémunération garantie est composée de 5,1% à 20% du SMIC versé par l'État et du complément de rémunération de l'État équivalent à 50% du SMIC

■ La restauration

Service de restauration disponible au sein de nos locaux de Rennes



À propos de LADAPT ...

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une **association loi 1901, reconnue d'utilité publique** en 1934, financée par l'État, les collectivités publiques et par les dons.

Présente dans toute la France à travers plus de **110 établissements et services**, LADAPT accueille chaque année plus de **19 000 personnes** handicapées, touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie.

En 1997, l'association crée la **Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEPH)** depuis devenue Semaine Européenne. Chaque année, cet événement fédère de nombreux partenaires du monde économique et de l'insertion professionnelle.

Forte de ses 2500 salariés, LADAPT oeuvre et innove depuis plus de 90 ans pour « **Vivre ensemble, égaux et différents** ».

Pour en savoir plus : ladapt.net et semaine-emploi-handicap.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@ LADAPT Ouest
sur Facebook et LinkedIn



LADAPT OUEST - Ille-et-Vilaine
ESAT Hors-murs

31 rue Guy Ropartz - 35700 Rennes

Contact : Delphine Brizoux

Téléphone : 02 23 27 23 28 - Mail : brizoux.delphine@ladapt.net